

DECISION DU PRESIDENT
10 novembre 2022

DECISION MP2022-11-037 : CONSULTATION MARCHES DE TRAVAUX POUR L'ANCIEN COUVENT DES URSULINES DE GUINGAMP : RESTRUCTURATION EXTERIEURE, AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CONFERENCE DANS L'ANCIENNE CHAPELLE ET CREATION D'UN ESPACE D'ACCUEIL POUR LE SIEGE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – LOT 21

Une consultation pour des travaux relatifs à la restructuration extérieure, l'aménagement d'une salle de conférence dans l'ancienne chapelle ainsi que la création d'un espace d'accueil pour le siège de la communauté d'Agglomération a été lancée.

Conformément à la décision MP 2022-09-028 relative au lot n°21, une procédure pour la conclusion d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables a été engagée. Cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une procédure dite des « petits lots », en application de l'article R2122-8 du Code de la commande publique.

Ainsi, une invitation à concourir a été adressée le 27 octobre 2022 à la société Ateliers Julien Lannou, avec une date de remise d'offre, le 3 novembre 2022 à 12h.

L'opération est estimée par les maitres d'œuvres : Dominique Bonnot Architecte et SABA Architectes, à 1 805 000 € HT.

La présente décision concerne le lot n°21 ci-dessous :

Lot	Estimation € HT
Lot n°21 : Vitraux	7 800 € HT

Vu la délibération n°DEL2021-03-032 du Conseil d'Agglomération en séance du 23 mars 2021, déléguant au Président pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, d'un montant inférieur aux seuils de procédures formalisées, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits budgétaires sont inscrits au budget.

Considérant ces éléments, le Président décide :

- **D'attribuer le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse, qui est celle du soumissionnaire désigné ci-après :**

Lot n°7 : Vitraux	Montant 11 830 € HT, soit 13 324 € TTC		
Groupement : Ateliers Julien Lannou (mandataire) ETS Henry Marius	Parking de la Passerelle, 10 Place de la Liberté	22260	PONTRIEUX

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Président,
Vincent LE MEAUX

